

Le bulletin municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

Oct
2022
N°8
Bis

I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

Samedi 17 décembre 2022

De 9h30 à 13h sur rendez-vous à
la Mairie de PONTFAVERGER-M

**Remise de cadeaux par le
Père-Noël pour les
enfants Pontfabriens de la
Petite Section au CM2**

**Inscriptions obligatoires avant
le 03/11/2022 en mairie**

(du lundi au jeudi de 8h à 12h et le vendredi
de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30)

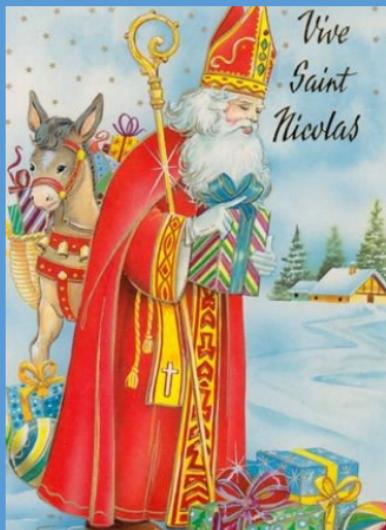
Animations proposées par le CCAS,
photo de famille possible
avec scène de Noël



Samedi 03 décembre 2022

PONTFAVERGER-M

Fête La Saint-Nicolas



Spectacle
« Adama et la dame de neige »
de la Compagnie Théâtre du Cheval bleu

Rendez-vous à 14h15 sur la
place de la Mairie pour accueillir
Saint-Nicolas et son cortège - **Défilé** dans les
rues avec distributions de friandises

Spectacle et goûter offerts à la salle des fêtes
Animations proposées par SLP et le CCAS



Fais entendre ta voix, mobilise toi et inscris-toi !

Fiche de candidature à déposer ou à déposer ou à envoyer à la Mairie de Pontfaverger-M (Place de la Maire 51490 Pontfaverger-M ou par mail : mairie.pontfaverger@wanadoo.fr) **avant le 16/12/2022**

CANDIDATURE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : F / G Classe :

Adresse sur Pontfaverger-M :

N° de téléphone personnel :

N° de téléphone d'un parent :

Courriel : @

Mes motivations pour être jeune conseiller :

Fait à , le

Signature du jeune :

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné (e) autorise mon enfant à candidater au Conseil Municipal des jeunes de Pontfaverger-M et à participer aux activités liées à son statut de conseiller en cas d'élection.

Fait à , le

Signature du responsable légal :

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE PONTFAVERGER-M



ÉLECTION LE SAMEDI 14 JANVIER 2023 DE 14H30 À 17H30 A LA MAIRIE DE PONTFAVERGER-M

Le CMJ, c'est quoi ?

16 enfants pontfabriens (âgés de 9 à 16 ans), idéalement 2 enfants par tranche d'âge avec si possible la parité.
Elus pour 2 ans, 4 réunions environ par an (selon votre calendrier scolaire et votre rythme) présidées par M. le Maire, une adjointe et un conseiller municipal.
Les jeunes élus représentent leurs camarades et travaillent sur des idées et des projets pour notre village, comme les loisirs, le vivre ensemble, la prévention, la culture, la solidarité, la citoyenneté, l'environnement, ...

Qui peut voter ?

Tous les enfants âgés de 9 à 16 ans résidant à Pontfaverger-M et possédant une carte de vote. (Les enfants scolarisés en élémentaire et au collège à Pontfaverger-M recevront automatiquement leur carte de vote début janvier 2021, pour les autres enfants souhaitant voter renseignements en mairie au 03.26.48.72.09)

Qui peut voter ?

Les enfants habitant Pontfaverger-M, âgés de 9 à 16 ans (du CM1 à la seconde) ayant rempli une fiche de candidature avec autorisation parentale avant le 16/12/2022.

Aides énergétiques 2022

Quelles sont les aides qui existent en 2022 pour financer les travaux de rénovation énergétique de son logement ?

- + **Primes Energie CEE** : les primes CEE sont les aides financées par le privé, c'est-à-dire les entreprises commercialisant des énergies émettrices de gaz à effet de serre (principe du pollueur-payeur).

MaPrimeRenov : cette aide est versée par l'Etat sous forme de prime à la fin des travaux, ce qui représente une amélioration par rapport à l'ancien système de crédit d'impôt qui a existé jusqu'en 2020 (CITE).

Prêt Avance Rénovation : la somme empruntée pourra être remboursée lors de la vente du bien ou à sa succession, les intérêts pouvant quant à eux être remboursés in fine ou en amont, progressivement.

Eco-PTZ : ce prêt à taux zéro est accordé pour des travaux de rénovation thermique. Le 1er janvier 2022, son plafond a été relevé à 50 000 €.

MaPrimeRenov Sérénité : destinée aux revenus modestes et très modestes, cette aide a pour objectif d'encourager les rénovations globales des logements.

Les aides à la rénovation énergétique portent essentiellement sur les travaux suivants :

Isolation :Système de chauffage (pompe à chaleur, chaudière gaz haute performance, chaudière à granulés et poêle à bois) ; Chauffe-eau thermodynamique.

Pour toucher ces aides, les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garanties pour l'environnement). Des aides locales existent également pour vos travaux. Vous pouvez trouver plus d'informations sur les sites :

- ADEME

Les aides financières pour la rénovation énergétique en 2022



La fibre est arrivée chez vous !

DÈS LE 24 OCTOBRE 2022

vous pourrez bénéficier de débits Internet inégalés

Vous trouverez sur cette fiche une présentation des modalités d'accès à la fibre. Rendez-vous sur le site internet www.losange-fibre.fr ou scannez le QR-code et laissez-vous guider

- éligibilité <https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>
- plaquette des particuliers https://www.losange-fibre.fr/file/2021/02/Maquette_Losange_v2B-nouveau-bloc-marque-MAI-08022021.pdf

À ce jour, le réseau fibre Losange accueille 12 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public et 44 dédiés aux professionnels. Chaque opérateur fixe sa date de commercialisation et ses conditions d'abonnement (cette date ne peut précéder celle indiquée sur ce document). Aucun opérateur n'a de monopole et votre raccordement est gratuit (sauf travaux spécifiques en domaine privé / droit du terrain ou conditions commerciales de votre contrat) ; cette gratuité vous est assurée pour toute la durée du contrat conclu entre Losange et la Région Grand Est.

Une règle : pour votre raccordement, la fibre sera posée en parallèle du fil téléphonique.

Si le technicien devait rencontrer des difficultés lors de votre raccordement, il doit en rendre compte à votre opérateur, qui seul décidera d'une éventuelle intervention technique. Ce n'est donc pas à vous de contacter Losange, la Région Grand Est ou votre mairie.

Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Losange TV avec le lien <https://bit.ly/vidéobaniméelosange> (ou scannez le QR-code)

Pour toute question, n'hésitez pas www.losange-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur notre site internet www.losange-fibre.fr

Grâce à la fibre optique, l'accès au Très Haut Débit devient une réalité.



Tarifs séances tout public :

Place Adulte : 6 euros
Place -18ans : 3.5 euros
Carte (5 places) : 22.5 euros

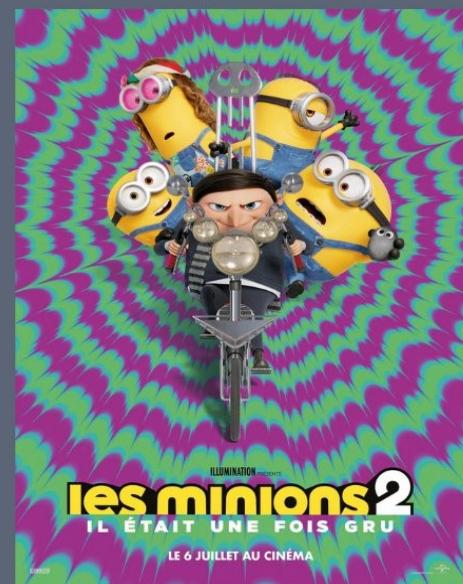
CINÉMA

Le 2 Novembre à 20h00

Salle des Fêtes de Pontfaverger-Moronvilliers

Comédie- 1h 33m

Maria est femme de ménage. Mariée depuis 25 ans, réservée, timide et maladroite, elle ne quitte jamais son carnet à fleurs dans lequel elle écrit des poèmes en secret. Lorsqu'elle est affectée à l'École des Beaux-Arts, elle rencontre Hubert, le gardien fantasque de l'école, et découvre un lieu fascinant où règnent la liberté, la créativité et l'audace... Dans ce monde si nouveau, Maria, qui a toujours été dévouée et discrète, va-t-elle enfin se laisser envahir par la vie ?



Tarifs séances tout public :

Place Adulte : 6 euros
Place -18ans : 3.5 euros
Carte (5 places) : 22.5 euros

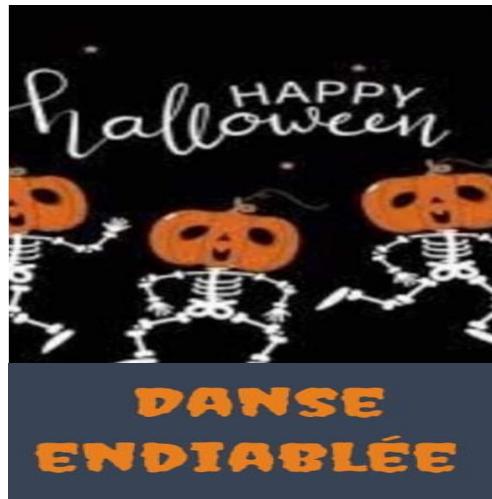
CINÉMA

Le 2 Novembre à 14 h30

Salle des Fêtes de Pontfaverger-Moronvilliers

Animation - 1h 28m

Dans les années 70, le jeune Gru ne rêve que d'une seule chose : rejoindre le groupe de méchants appelé les « Vicious 6 ». Accompagné de ses minions, dont les plus importants sont Kevin, Bob, Stuart et Otto, il échafaude une stratégie pour se mettre au même niveau que ses idoles. Le jour tant attendu de rejoindre le groupe de méchant se présente. Gru, trop petit, est recalé. Sur un coup de tête, il décide de voler la précieuse pierre du Zodiaque afin de prouver sa méchanceté. Mais ce vol tourne court et implique Gru dans un monde de grands, dont il ne maîtrise pas les codes.



**Mercredi 2 novembre
-10h-11h pour les 3-6 ans
-11h-12h pour les + de 6 ans**

5 € par adhérent
7€ non adhérent

Réservation sur messenger
des Galipettes ou
slpgalipettes@gmail.com



**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBaine

ATELIERS COMPOSTAGE

Votre commune en partenariat avec la Communauté Urbaine du Grand-Reims organise un atelier du compostage le samedi 26 novembre 2022 à la Salle Souverville, de 9h30 à 12h30. L'inscription est obligatoire en Mairie (03 26 48 72 09).

Atelier d'initiation au compostage.

Cet atelier a pour objectif de donner à tous une base correcte et solide pour bien faire du compost.

A la fin de cette session, les participants auront compris le fonctionnement du composteur, sauront l'entretenir, utiliser le compost dans le jardin ou les plantations, ...

L'atelier est divisé en deux parties, une théorique et une pratique.

A la fin de la session, chaque participant se voit remettre un composteur gratuit (petit modèle, dans la limite d'un composteur par foyer).

Gratuit sur inscription